

Vaucluse : le tri progresse, mais la poubelle déborde encore



Dans le département du Vaucluse, le geste de tri s'amplifie mais reste encore insuffisant. En 2024, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur affichait une collecte de 56,3 kg d'emballages et de papiers par habitant, soit une progression de +8 % sur les emballages légers mais un niveau toujours loin de la moyenne nationale à 72 kg. Le Vaucluse, avec environ 69,5 kg par habitant, dépasse légèrement la moyenne régionale mais reste en-deçà des ambitions nationales. À l'heure où les collectivités dopent les dispositifs de collecte et que la réglementation sur les biodéchets se durcit, le défi est clair : capter ces emballages encore nombreux en ordures ménagères.

Le geste de tri s'impose peu à peu dans le Vaucluse. Grâce notamment aux efforts de [Citeo](#) — l'éco-organisme chargé de la collecte et du recyclage des emballages ménagers et papiers. Ainsi, la région

Ecrit par Echo du Mardi le 14 novembre 2025

Provence-Alpes-Cote d'Azur affiche, pour 2024, un gain de +8 % sur les emballages dits légers comme l'acier, l'aluminium, le carton, les plastiques : 20,3 kg collectés par habitant contre l'année précédente. En revanche, le verre reste à la traîne avec 26,4 kg/hab et les papiers graphiques reculent avec 9,6 kg/hab, -13 % du fait de la baisse des volumes mis en marché.

En Vaucluse

Dans le Vaucluse, ce positionnement est mieux qu'ailleurs dans la région : avec 69,5 kg d'emballages et papiers collectés par habitant, notre département se rapproche de la moyenne nationale avec 72 kg, même s'il reste en retard par rapport à certains voisins comme les Hautes-Alpes avec 114,9 kg, ou encore les Alpes-de-Haute-Provence avec 82,8 kg qui enregistrent les progressions les plus importantes. Mais ce potentiel s'accompagne d'un constat : un gisement conséquent d'emballages : verre, plastiques, aluminium subsiste encore dans les ordures ménagères résiduelles. Selon Citeo, environ 88 kg par habitant de ces déchets finissent dans la poubelle en région Sud.



Photo : © Pierre Antoine

Copyright Citéo

Trier plus et mieux

Pour inverser cette dynamique, les leviers sont nombreux et déjà engagés. Citeo mentionne la



Ecrit par Echo du Mardi le 14 novembre 2025

modernisation des centres de tri, la mise en place de la tarification incitative : un dispositif déjà lancé dans certains territoires de Paca, et l'extension des filières de réemploi et de collecte séparée. À l'échelle locale dans le Vaucluse, les politiques de collecte se renforcent. Par exemple, au sein de la Communauté de communes du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse, les colonnes de tri ont été largement renouvelées : l'installation de 67 nouvelles colonnes à L'Isle-sur-la-Sorgue à partir de novembre 2022 visait à faciliter le geste de tri des habitants et à réduire les erreurs : déchets verts, gravats, sacs-ordures qui nuisent à la qualité des matières recyclables. Parallèlement, des efforts de sensibilisation se poursuivent. L'association France Nature Environnement Vaucluse ([FNE 84](#)) rappelle que le tri des biodéchets deviendra obligatoire à compter du 1er janvier 2024 pour tous les détenteurs.

Dans le détail

En 2024, chaque Français a trié en moyenne 72 kg d'emballages ménagers et de papiers graphiques, dont 60 kg d'emballages et 12 kg de papiers. Le taux de recyclage pour l'ensemble des emballages ménagers atteint 69 %, une progression portée par le geste de tri des citoyens, mais insuffisant face aux objectifs européens. La recyclabilité des emballages progresse, 75 % des emballages plastiques seront recyclables d'ici fin 2025 (contre 65 % en 2024). Et cela grâce au déploiement de nouvelles filières, comme celle du polystyrène permettant de recycler les pots de yaourt par exemple.- Malgré ces progrès techniques, le taux de recyclage reste trop faible au regard de la contribution financière croissante des entreprises. En cinq ans, il n'a progressé que de 6 points entre 2019 (62 %) et 2024 (69 %), alors que l'éco contribution des entreprises a doublé.

Un long chemin

Le Vaucluse fait preuve d'un progrès indéniable dans le domaine du tri des emballages ménagers et des papiers. Toutefois, le chemin reste long pour rattraper les meilleurs élèves nationaux et atteindre les objectifs fixés par l'Union européenne. Avec un gisement encore important d'emballages enfouis dans les ordures ménagères et de nouveaux dispositifs à déployer : tarification incitative, consigne, optimisation des filières, l'enjeu n'est plus seulement technique, mais citoyen. À chaque poubelle jaune déposée, à chaque geste de tri bien effectué, c'est tout un territoire qui peut transformer sa manière de valoriser ses déchets et préserver ses ressources. Le Vaucluse a les atouts pour agir, reste à convertir l'effort en réflexe systématique.

Mireille Hurlin